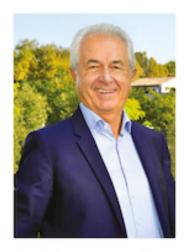
BIEN VIVRE À LUNEL LUNEL 2020-2026





Le monde de l'après Covid -19

Le monde a muté sous nos yeux en quelques semaines. Désormais nous avons un regard plus affûté sur les choses qui sont importantes et celles qui le sont moins.

En tant que Maire, j'en tire deux observations :

- Chacun aura relevé que les Villes auront été en première ligne dans la gestion de la crise. Souvent la responsabilité ou l'action ont été déléguées par effet descendant du Gouvernement jusqu'aux maires. Plus que jamais les électeurs prendront en compte dans leur choix la capacité de leur maire à gérer les situations de crise.
- S'il y a une politique publique et un équipement dont l'importance ont été mis en évidence, parmi tous les équipements dont j'ai pu doter Lunel avec mes équipes successives, c'est bien le Pôle Santé. Il aura prouvé encore une fois à quel point il structure et organise la santé sur le bassin de Lunel. Il reste donc pour moi l'objet des plus grandes priorités.

En tant que candidat, je vous ai proposé une vision et des projets pour Lunel 2020-2026.

Avec le filtre de la pandémie, j'ai réexaminé leur pertinence à dessiner le Lunel de demain. Dans un monde en rupture il ne s'agira pas de travailler plus mais de travailler mieux, il ne s'agira pas d'acheter plus mais de consommer mieux, il ne s'agira pas de produire plus mais de produire ce dont nous avons besoin avant tout. L'une des conclusions de cette crise c'est qu'il nous faut avancer vers plus d'unité collective, en nous recentrant sur les fondamentaux : éduquer, nourrir, protéger, soigner, travailler, loger. C'est tout le sens du projet que je vous soumets.

La santé des lunellois et l'avenir de Lunel ne sont ni à gauche ni à droite, mais dans un juste milieu.

Dans l'après Covid, votre vote est plus important que jamais. Le 28 juin allons tous voter.

Claude ARNAUD

Engage à ves côtés

Le 28 juin, votez pour «Bien Vivre à Lunel!»



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2 EME TOUR - 28 JUIN 2020



ENVIRONNEMENT - ÉNERGIE

- Création d'un grand Parc de 4 hectares, secteur de la Laune : parc paysager, floral, ludique (jeux d'enfants), couplé à une voie verte
- Aménagement de l'Hournède en aire naturelle pédagogique : Maison de la Nature, conservatoire d'espèces, etc.
- Réalisation de la jonction Lunel/l'Hournède par la rive droite du canal pour piétons et vélos avec aires de pique-nique
- Soutien à la création de la voie verte «Lunel/Marsillargues» et de la piste cyclable «Lunel/La Grande Motte», ainsi que «Lunel/Lunel-Viel», et bien d'autres
- Création de jardins familiaux supplémentaires
- Mise en place d'un CTE (Contrat de Transition Écologique).

SÉCURITÉ

- Fixation de la Gendarmerie à Lunel par la construction d'une nouvelle caserne, comprenant les bâtiments opérationnels et plus de 100 logements individuels
- Extension de la vidéoprotection : PEM, établissements scolaires, etc.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

- Une recomposition urbaine de l'ensemble « allées Baroncelli / parc Jean-Hugo / esplanade Roger Damour et Hôpital » : création d'un nouvel espace public totalement recomposé, à vocation piétonnière, conviviale, artistique, paysagère, en plein cœur de ville : « Le Carré Vert ». La part belle sera faite à la végétalisation
- Achèvement de la restructuration et de la redynamisation de certaines artères du centre ville, grâce notamment aux différents dispositifs engagés : NPRU, OPAH-RU, action Coeur de Ville et Bourg Centre
- Construction d'un complexe urbain à la gare, avec des logements pour tous et une résidence pour les étudiants
- Construction d'un complexe d'habitats pour les personnes âgées au nord de Lunel, dans un environnement de qualité : personnes dépendantes et personnes autonomes
- Restructuration complète de la piscine Aqualuna par l'intercommunalité pour satisfaire tous les besoins de toutes les communes du Pays de Lunel
- Création d'un Pôle artistique à l'ancien Temple : théâtre, musique et danse
- Aménagement du Village des Associations dans l'ancienne caserne Vauban, après transfert des gendarmes dans leur nouvelle caserne.

NUMÉRIQUE - SMART CITY

- Inclusion numérique : permettre à certains publics à l'écart du numérique (commerçants, séniors, associations, etc.) de se familiariser ou de se perfectionner avec l'outil informatique
- Création d'une « Smart City » ville connectée, un levier moderne au service du renouvellement urbain
- Accès à la fibre optique pour toutes et tous fin 2020.

TRANSPORTS - MOBILITÉS

- Orientation vers la multi-modalité: trains, bus, covoiturage, pistes cyclables, voitures et vélos électriques, etc.
- Aménagement d'aires de covoiturage à l'échangeur autoroutier et au départ de Lunel vers la mer
- Création d'un parking de grande capacité à proximité du Pont de Vesse
- Renforcement de la mobilité inclusive (transports pour tous).

SANTÉ

- Développement du Pôle Santé : création d'un service SSR (Soins de Suites et de Réadaptation) afin d'assurer la rééducation des patients provenant de services de médecine et de chirurgie
- Création d'un pôle gérontologique : regroupement de tous les services destinés aux personnes âgées, EHPAD, service longs séjours, unité protégée Alzheimer, hospitalisation à domicile.

ÉCONOMIE - FISCALITÉ

- Soutenir les entreprises en difficulté ainsi que les manades après le COVID-19
- Faciliter le développement des entreprises existantes du territoire et l'installation de nouvelles entreprises
- Préserver le pouvoir d'achat des ménages par la baisse de la taxe locale sur l'électricité et par la baisse de la taxe foncière



Taxe locale sur l'électricité

